



**Quartier :** Gare / Denouval

**Date :** 11 octobre 2021

## Contexte

Le 11 octobre a eu lieu le lancement officiel des conseils de quartier par le maire d'AndréSY. Il s'agissait de la première réunion publique des conseils de quartier. Exceptionnellement, tous les conseils étaient rassemblés dans la salle Julien Green.

## Compte rendu

### Présentation

- Rappel de la démarche de mise en place des conseils de quartier depuis janvier 2021
- Présentation du cadre légale
- Présentation de la philosophie

### Travail sur table

1. Présentation et discussion à partir des diagnostics en marchant réalisés en mars 2021 par les habitants et les fiches synthèses réalisées sur cette base
2. **Objectif** : Sélectionner les premiers points à travailler, préparer l'ordre du jour des premiers conseils de quartiers, ...

### Restitution

#### Premier constat

Problème de communication qui explique que de nombreux AndréSIens du quartier ne sont pas encore au courant de la mise en place de ces Conseils.

Il y a eu une communication mais peut-être pas la bonne.

#### Espaces verts

Constat : de nombreux espaces verts mal entretenus. Manque de taille qui empêche le passage des piétons quand les trottoirs sont déjà étroits.

Ex : sente des Valences, sentes des quais de Seine (le long de la piste cyclable actuelle par exemple).

#### Outils :

- Comment avertir les services de la Mairie sans attendre un Conseil de quartier ? Serait-il possible de mettre en place un moyen de signalement de ces zones à entretenir ? (une application où l'on pourrait envoyer une photo par exemple, une

remarque).

- Réflexions sur la nouvelle gestion des espaces verts : les villes, a fortiori villes écologistes, mettent en avant la biodiversité et les tailles/tontes tardives. La municipalité peut-elle avoir un rôle de conseil au regard des enjeux du plan biodiversité, sous forme de fiche-conseils par exemple, auprès des résidences privées et de leurs espaces verts communs ?
- Faire appliquer par la Mairie le paiement de l'amende mentionnée dans le courrier envoyé aux habitants

Communication : plus communiquer, en cas de friches ou tonte tardive, sur une action autour de la biodiversité, sous forme de panneaux.

### **Propreté**

Constat : des zones sales dans la ville : abords de la gare, quai de Seine.

Solution : passage des agents de propreté (à pied car les machines ne suffisent pas), davantage de poubelles plus visibles (emplacements à définir), rôle des commerçants qui doivent être sensibilisés, sensibiliser leurs clients en mettant en place les actions adéquates (mobilier urbain, nettoyage, recyclage, information...).

Autres pistes :

- Une action de recyclage serait-elle possible ? Avec pose de bacs de recyclage (gobelets, tickets jeux, paquets cigarettes....), auprès de lieux stratégiques comme le bar Terminus, avec une « journée de recyclage » pour sensibiliser les gens.
- Payer des jeunes pour quelques heures de ramassage afin de favoriser la sensibilisation de ce public autour d'une action d'insertion sociale?
- Campagne de sensibilisation « c'est moi qui ramasse, mais ce sont vos déchets ! » sur des affiches ou encore des tee-shirts, gilets de sécurité, autocollants/ pancartes sur les vitrines et pour le marché ou casquettes portées par les commerçants ou les habitants d'Andrésy qui participent volontairement régulièrement à la collecte des déchets.
- Réflexion sur l'utilisation temporaire des friches, sur l'investissement par les riverains d'espaces publics pour des plantations. Souhait de relancer l'idée d'une ferme pédagogique à Andrésy.

### **Sécurité**

Constat : plusieurs zones en ville qui nous semblent dangereuses : quai de Seine (vitesse des automobilistes et des bus, sécuriser piste cyclable au niveau de la rue de Chanteloup), rue de Chanteloup avec sortie des collégiens, rue Maurice Berteaux avec circulation trop rapides de bus et voitures ( y compris sur les trottoirs), rue des Valences (sens de circulation à respecter

et limitation de la vitesse), pont de Triel, rue des Cardinettes, au niveau de la sortie de la Résidence des Jardins de Denouval par le petit portillon de droite. A noter qu'à cet endroit, l'insécurité est également renforcée par l'absence de visibilité du fait du défaut d'élagage des arbres et par les trous en formation sur la route dans lesquels s'amoncellent les branchages dans les flaques d'eaux stagnantes en cas de fortes pluies.

#### Idée :

- Quai de Seine : planter une haie pour séparer les voies de circulation et la promenade piétons, et aménager au sol un espace pour les marcheurs, les poussettes sans avoir les pieds dans la boue. Et/Ou déplacer la piste cyclable de l'autre côté (côté seine) car les sorties de sentes sur le quai sont dangereuses => Les automobilistes sortant des sentes doivent respecter la priorité à droite pour les voitures (se dirigeant vers le centre-ville) et prêter une attention particulière à gauche à cause de la piste cyclable (les cyclistes roulant vite ne prêtent pas attention aux habitants/piétons sortant sur le quai depuis les accès privés et communaux ainsi qu'aux promeneurs (le dimanche)

Et/Ou prolonger les pistes piétonnes jusqu'à la rue de Chanteloup au départ du centre-ville. Veiller à garantir la continuité des pistes cyclables de n'importe quel point d'Andrésy jusqu'aux gares de Conflans fin d'Oise et de Poissy (en lien avec l'interco) et à minima sur le périmètre d'Andrésy. Sécuriser et aménager des voies douces sur la CD55 qui reste le trajet le plus simple et rapide pour de nombreux déplacements.

- Réfléchir à un revêtement préservant la qualité écologique des sols pour ces pistes, pour répondre à l'objectif « zéro artificialisation nette » fixé dans le loi Climat Résilience. Sur ce point, la municipalité pourrait tester et expérimenter de nouveaux matériaux, notamment pour les parkings qui pourraient être végétalisés
- Possibilité de fermeture aux automobilistes non riverains le samedi des Quai de Seine (mais risque de conflit avec le ramassage des déchets verts à anticiper) avec amélioration de la signalisation en amont aux croisements des rues Rue du Générale Leclerc/Rue de Chanteloup (trop d'automobilistes non riverains s'engouffrent sur les Quai de Seine le dimanche sans y prêter attention)
- Apposer des panneaux « Stop » pour obliger les automobilistes à s'arrêter aux sorties de sentes ou des miroirs pour améliorer la visibilité à droite pour les habitants sortant des sentes, sur les Quais de seine
- Apposer un radar après l'embranchement (50 mètres par exemple) Rue de Chanteloup/Quai de Seine pour freiner la vitesse sur les quais de Seine.
- Rue des Valences : mettre des ralentisseurs, limiter à 30 km/h.
- Pont de Triel : un seul trottoir plus large au lieu de deux.

#### **Voirie**

Constat : mauvais état des routes et des trottoirs rue Maurice Berteaux, parking face à la pharmacie.

- Pas de dispositif Orsec sur Andrésy.
- Trop d'éclairage au niveau du stade de Diagana, en particulier en soirée sur la place des Cardinettes . Serait-il possible sur ce point de disposer des éléments permettant de vérifier si les installations respectent les dispositions de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatifs à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses ? Par contre, pas assez au niveau de la CD55.
- Problème de la vitesse, y compris des bus (rue des Marottes, avenue M Berteaux).
- Envisager un plan de circulation qui favorise les mobilités douces. Envisager des Zones de Rencontre, réduire voire interdire les voitures sur les quais de Seine.
- Rénover le tunnel du Ponceau
- Beaucoup d'abaissés de trottoirs manquants.
- Des bancs sont souhaités sur des parcours de promenades
- Valorisation et aménagement des sentes.

*URGENT SENTE* (en attente depuis 8 ans malgré courriers à la Mairie)

- Apposer un panneau indiquant depuis la Rue du Général Leclerc, les adresses du 109Ter et 109Quarter dont les entrées principales se trouvent au fond d'une sente.
- Réfection de celle-ci pour mise en conformité => éclairage, revêtement au sol à refaire pour une partie et à faire pour l'autre (ses habitants vivent plus de 8 mois de l'année dans la boue), canalisation pour drainage et évacuation des eaux de pluie, etc.

### **Projets de constructions rue de Chanteloup, Triel et Gare**

Une première réunion a eu lieu pour la rue de Chanteloup.

Pour le projet gare : quels sont les avancements ?

Dans un premier temps, souhait d'un temps d'échange avec l' élu en charge pour connaître, la temporalité de chaque projet, les éléments déjà fixés et les marges d'amélioration.

A surveiller. Possibilité de constituer des petits groupes de travail pour superviser les travaux.

### **Divers**

- Utilisation des maisons préemptés pour des associations, ou comme salle commune de quartier

## Prochain conseil de quartier

La prochaine réunion du conseil de quartier **Gare-Denouval** aura lieu le :  
**Mercredi 17/11/2021 à 20h au Chalet de Denouval**